

COMMUNE DE LANOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2026Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le trente et un juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/07/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe
POUQUET Alain
MERILLOU Stéphane
BARJOU Eva
CUBERTAFON Jean-Pierre
PEYRAMAURE Yvette
MAILLER Nathalie
formant la majorité des membres en exercice.

PERETTI Martine
FEURPRIER Céline
LUMMAUX Léa
COUSTY Thibault
COMBROUX Philippe
FOREST Guy
POLTORAK Jacqueline

ABSENTS EXCUSES : DELAGE Jacques**Délégués au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24)**

Vu la délibération 2026/12,

Considérant la nécessité de remplacer Françoise GAY, membre titulaire démissionnaire,

Conformément aux articles L.5211-7 et L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
et à l'article 7.2 des statuts du SDE24 en date du 3 mai 2023, la commune est représentée au sein
du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne par 2 délégués titulaires et 2 délégués
suppléants, élus par le Conseil Municipal ;

Après appel à candidatures, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin
secret aux nominations des délégués et a voté.

Ont été élus :

Titulaires : 1 : CUBERTAFON Jean-Pierre
2 : **POLTORAK Jacqueline**

Suppléants : 1 : POUQUET Alain
2 : PEYRAMAURE Yvette

Le Maire,
Jean-Christophe BOULANGER

La secrétaire de séance
Eva BARJOU

